



CRECQ
Conseil régional
de l'environnement
du Centre-du-Québec

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Parc éolien dans la MRC de l'Érable : un plus pour l'environnement

Drummondville, 16 décembre 2009 – Le 16 décembre dernier, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a présenté son mémoire dans le cadre de l'audience publique sur le projet d'aménagement d'un parc éolien sur le territoire de la MRC de L'Érable. Globalement, le CRECQ estime que l'environnement ressortira gagnant grâce à ce projet.

Dans un contexte où le Québec cherche à augmenter sa production d'énergie, le CRECQ considère que le projet répond bien aux exigences environnementales dans un contexte de développement durable. « *La production d'électricité par les éoliennes constitue une source d'énergie propre et renouvelable particulièrement intéressante dans un contexte de changements climatiques et d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre* » a affirmé M. Gilles Brochu, président de l'organisme.

Toutefois, afin que le projet génère le moins d'impacts possibles sur l'environnement, le CRECQ a émis quelques recommandations, notamment sur la déforestation, la biodiversité, la faune, la santé et les impacts cumulatifs.

Enfin, les Conseils régionaux de l'environnement (CRE), avec de nombreux partenaires, souhaitent mobiliser dans les prochains mois la société québécoise en faveur de la réduction de la dépendance au pétrole. Une des actions qui sera privilégiée dans cette mobilisation sera évidemment l'augmentation significative de production d'énergie à partir des sources d'énergie renouvelables disponibles au Québec, dont l'éolien.

Rappelons que le CRECQ, organisme à but non lucratif créé en 1997, regroupe de nombreux intervenants provenant de plusieurs secteurs d'activité (institutions, entreprises, groupes environnementaux, individus, etc.) et intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable. L'organisme est reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Il favorise une approche de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du Centre-du-Québec. Pour plus de détails sur l'organisme, visitez le www.crecq.qc.ca.

- 30 -

Source :

Isabelle Bonsant, directrice générale

CRECQ

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
255, rue Brock, bureau 409, Drummondville (Québec) J2C 1M5

Téléphone: (819) 475-1048, Télécopieur: (819) 475-5112, Courriel: info@crecq.qc.ca, Site Web: www.crecq.qc.ca